



Cheque en attente de reglement

Par **zizette13**, le **31/07/2012 à 12:31**

Bonjour,
ma fille a fait un cheque il a presque 1an mais a entre temps fermer son compte bancaire si la personne endosse le cheque quel sont les riques pour ma fille (elle rembourse tout les mois jusqu'a echeance la personne qui veux merttre qd mm le cheque en banque)merci de me repondre

Par **amajuris**, le **31/07/2012 à 13:00**

bjr,
un chèque est valable 1 an et 8 jours donc son bénéficiaire peut le présenter à la banque pendant le délai de validité.
elle n'aurait pas du fermer son compte sachant qu'il y avait un chèque non payé.
le créancier impayé peut exiger le paiement en une seule fois.
cdt

Par **trichat**, le **31/07/2012 à 13:14**

Eh oui, il s'agira de l'émission d'un chèque sans provision avec toutes les conséquences qui s'ensuivront : signalement à la Banque de France, interdiction de chèque.
Pour éviter ces désagréments, elle devrait prendre contact avec le bénéficiaire du chèque et l'échanger contre un chèque approvisionné.
Cordialement.

Par **zizette13**, le **31/07/2012** à **14:07**

merci pour le renseignement